

Nom	Prénom(s)		
Secrétariat d'examen pour l'examen européen de qualification Office européen des brevets Bureau 709 D-80298 Munich	Date de naissance	Lieu de naissance	
	Nationalité	Sexe ☐ m ☐ f	Langue (voir également sous point 8) ☐ DE ☐ EN ☐ FR
	Adresse (pour la correspondance)		
	Téléphone (professionnel)		
	Fax (Prière d'indiquer votre n° de fax, afin de permettre au secrétariat d'examen de vous envoyer toute notification à court terme.)		
Courriel (Prière d'indiquer au secrétariat d'examen votre adresse électronique personnelle, à laquelle vous recevrez des informations supplémentaires.)			

Inscription à l'examen européen de qualification 2007 pour les candidats qui ont déjà été admis à se présenter à l'examen européen de qualification

Il est expressément recommandé de présenter la demande d'inscription le plus tôt possible.

Si vous n'avez pas participé à l'examen européen de qualification en 2006, votre demande d'inscription doit parvenir à l'Office européen des brevets le 30 juin 2006 au plus tard.

☐ Je fais partie de cette catégorie.

Les candidats qui ont participé à l'examen européen de qualification en 2006 et rendu au moins une copie peuvent bénéficier d'une prorogation du délai d'inscription. Tous leurs documents d'inscription (Article 21(2) REE) doivent parvenir à l'Office européen des brevets le 20 octobre 2006 au plus tard.

☐ Je fais partie de cette catégorie.

Par la présente, je pose ma candidature à l'examen européen de qualification qui se déroulera du **6 au 8 mars 2007**.

1. Examen par modules

J'ai participé à l'examen pour la première fois en _____ (année) et n'ai passé que les épreuves A et B.

Je m'inscris à présent :

- ☐ aux épreuves C et D (second module)
- ☐ à toutes les épreuves

2. Réinscription à l'examen

- ☐ J'ai participé à l'examen pour la dernière fois en 1994 ou ultérieurement et me représente.
Je m'inscris aux épreuves ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D
- ☐ J'ai participé à l'examen pour la dernière fois en 1993 ou j'avais été autorisé(e) à ne repasser que certaines épreuves en 1993.
Je m'inscris aux épreuves ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D
☐ à toutes les épreuves
- ☐ Je repasse l'examen, mais je n'appartiens pas aux catégories susmentionnées.
Je m'inscris à toutes les épreuves.

3. - 5. Sont supprimés

6. Droit d'examen – Article 19(1) REE et barème des taxes et frais de l'OEB (en vigueur au 1^{er} avril 2006), p. 7, point 12.1

Le droit de base s'élève à **425 EUR**. Conformément à ma demande d'inscription, j'acquiesce :

- ☐ 50 % pour une ou deux épreuves (212,50 EUR)
☐ 75 % pour trois épreuves (318,75 EUR)
☐ 100 % pour l'ensemble des quatre épreuves à une première participation à l'examen **en totalité** (425 EUR)
☐ 150 % pour l'ensemble des quatre épreuves à une deuxième participation à l'examen **en totalité** (637,50 EUR)
☐ 200 % pour l'ensemble des quatre épreuves à partir de la troisième participation à l'examen **en totalité** (850 EUR)

Mode de paiement

Avis important : Il est de la seule responsabilité du candidat de s'assurer du paiement du droit d'examen en temps voulu. Il est instamment recommandé de ne pas confier le soin du paiement à des tiers.

- ☐ Veuillez débiter le compte courant OEB n° _____ d'un montant de _____ EUR.

Signature de la personne habilitée à signer pour le compte courant _____

Lieu et date _____

(Veuillez noter que, sans la signature requise, le débit du compte courant ne peut être effectué.)

- ☐ Veuillez débiter ma carte de crédit d'un montant de _____ EUR :
☐ EUROCARD (MasterCard) ☐ Visa ☐ JCB

Nom _____

n°

--	--	--	--

--	--	--	--

--	--	--	--

--	--	--	--

 Date d'expiration

--	--

--	--	--	--

- ☐ Le droit d'examen d'un montant de _____ EUR a été acquitté le _____ de la façon suivante :

☐ Virement bancaire / postal sur le compte de l'OEB n° (banque) _____

Le virement a été effectué à partir du compte suivant : n° _____

titulaire _____ banque _____

☐ Chèque n° _____

sous la référence «EQE 2007»

L'inscription à l'examen n'est réputée accomplie qu'après le paiement du droit prescrit.

7. Spécialité technique – Article 13(4) REE

Dans les cas où des questions sont posées sur des spécialités techniques, je demande à recevoir les épreuves portant sur la ou les spécialités techniques suivantes :

- ☐ Chimie
☐ Electricité/Mécanique

Je ne suis pas lié(e) par la déclaration qui précède.

8. Demande d'utilisation d'une langue autre que l'allemand, l'anglais ou le français – Article 15(3) REE

- ☐ Je demande de rédiger mes épreuves dans une langue autre que l'allemand, l'anglais ou le français, à savoir en langue _____.

9. Centres d'examen – Article 23 REE

Je demande à passer l'examen européen de qualification

- ☐ à un lieu à Munich désigné par l'Office européen des brevets
☐ au département de La Haye (Rijswijk) de l'Office européen des brevets
☐ à un lieu à Berlin désigné par l'Office européen des brevets
☐ au lieu du siège du service central de la propriété industrielle d'un Etat contractant ou à un lieu désigné par le directeur du service central de la propriété industrielle, à savoir _____.

Les centres d'examen non-OEB dans lesquels l'examen a déjà eu lieu sont Berne, Bristol, Dublin, Helsinki, Madrid, Munich (DPMA), Paris, Rome, Stockholm, Taastrup et Vienne.

Dans le cas où le choix des candidats ne peut être satisfait, ils doivent indiquer s'ils souhaitent alors passer les épreuves à Munich ou dans un autre centre, ou bien s'ils retirent leur candidature.

- ☐ Je demande à passer l'examen ☐ à Munich. ☐ dans un autre centre.
☐ Je retire ma candidature.

10. Base de données contacts

Les candidats ont la possibilité de contacter d'autres candidats à l'examen européen de qualification 2007. A cet effet, une base de données sera créée. Elle contient les coordonnées des candidats qui souhaitent participer. La participation à ce programme est facultative.

- ☐ Par la présente, j'accepte que les données mises à disposition soient publiées sur une page internet consultable exclusivement par les autres participants au programme. En outre, je m'engage à utiliser la possibilité qui m'est offerte d'entrer en contact avec d'autres candidats à l'examen européen de qualification 2007 uniquement pour la préparation à l'examen, à traiter de façon strictement confidentielle le mot de passe qui me permet d'accéder aux données concernant les autres candidats participant au programme et à ne pas communiquer ces données à des tiers, qu'il s'agisse ou non de candidats à l'examen européen de qualification.

Les données suivantes seront mises à disposition:
nom, prénom(s), pays, courriel, épreuve(s) à passer, langue officielle préférée.

Veuillez cocher et/ou remplir les champs suivants, au cas où vous souhaitez que les informations supplémentaires suivantes soient accessibles :

- ☐ Adresse ☐ Téléphone ☐ Fax

Commentaire pour les autres candidats:

11. Accusé de réception

La confirmation de la réception de l'inscription à l'examen sera renvoyée par courrier électronique.
Au cas où elle n'aurait pas été reçue le 15 décembre 2006 au plus tard, il convient d'en informer le secrétariat d'examen.

La convocation à l'examen européen de qualification conformément à l'article 22(2) REE sera envoyée fin janvier 2007.

12. Dépôt des documents d'inscription

- 12.1** Les documents d'inscription doivent parvenir au secrétariat d'examen, dont l'adresse est indiquée ci-dessus.
La demande d'inscription doit parvenir à l'Office européen des brevets le 30 juin 2006 au plus tard et, pour les candidats bénéficiant de la prorogation du délai d'inscription, le 20 octobre 2006 au plus tard.

Il est recommandé de présenter les demandes d'inscription (formulaire d'inscription et pièces justificatives) le plus tôt possible par courrier recommandé avec accusé de réception.

- 12.2** Les demandes d'inscription peuvent être déposées par **télécopie** reproduisant tous les documents conformément à l'article 21 REE au n° suivant : +49-89-2399 5140.

Les candidats qui transmettent leur demande d'inscription par télécopie ne sont pas tenus de produire ensuite l'original des documents d'inscription.

Lorsqu'un document transmis par télécopie présente à sa réception des défauts de lisibilité ou n'est pas complet, le document est réputé non reçu dans la mesure où il est illisible ou si la tentative de transmission n'a pas abouti.

Les candidats peuvent également remettre leurs documents d'inscription auprès du bureau du courrier de l'OEB et faire apposer un cachet sur une copie, à titre de confirmation de la réception.

13. Déclaration

Je suis conscient qu'une inscription incomplète, hors délai ou non signée, que les documents comportant des indications erronées ou incomplètes, ainsi que le défaut de paiement des droits prescrits en temps voulu peuvent conduire au rejet de l'inscription à l'examen.

J'ai pris connaissance du règlement relatif à l'examen européen de qualification (supplément au JO OEB 12/2005; voir également : REE, <http://eqe.european-patent-office.org/>), auquel il est fait référence ci-dessus, et de l'avis d'ouverture de la session de l'examen européen de qualification 2007 (JO OEB 3/2006, p. 207 s.).

J'ai coché les cases correspondant à mon cas.

Lieu et date

Signature manuscrite du candidat